

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 8 mars 2024

Délibération n° 07 - 2024 relative à l'approbation du procès-verbal du 16 janvier 2024

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024.

Membres ayant voix délibérative

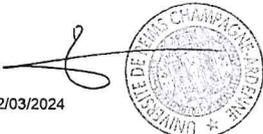
Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

le 12/03/2024 

Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : PV du 16.01.2024

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 14/03/2024

Document mis en ligne le : 14/03/2024